



Mot de l'élu

Didier Mériot, premier adjoint en charge des finances et grands projets

Le conseil municipal de Collégien a voté, le 30 mars dernier, le budget primitif 2017 qui permet de maintenir nos politiques publiques à un niveau de qualité remarquable et d'accessibilité pour tous, sans augmentation des taux d'imposition pour la 17^e année consécutive.

Notre budget est rigoureux et parvient, cette année, malgré la suppression des dotations de l'État (moins 329 518 euros depuis 2014), les nouvelles dépenses liées à la taxe de péréquation et à la pénalité financière induite par notre manque de logements sociaux sur la commune, à maintenir la qualité de notre service offert à la population.

Depuis le début de notre mandat en 2014, c'est plus de 1 million d'euros de dotation de l'État, cumulé aux dépenses nouvelles liées aux taxes de péréquation que notre commune a perdu. Pour la première fois depuis de nombreuses années, les recettes de fonctionnement n'augmenteront pas en 2017, malgré l'arrivée de nouvelles entreprises dans la nouvelle zone d'activités de Lamirault.

Aussi nos principaux axes de travail pour mieux appréhender ce budget difficile, ainsi que celui de l'année prochaine, s'orientent vers :

- Un arbitrage des dépenses de fonctionnement et la priorisation de nos projets afin de maintenir notre capacité d'autofinancement.
- Une maîtrise de notre masse salariale qui à effectif constant subit les augmentations liées à la revalorisation du point d'indice, à diverses réformes annexes et l'organisation des élections présidentielles et législatives.
- La recherche de financements avec nos partenaires institutionnels pour des projets ou politiques publiques bien spécifiques. Cette année encore, notre volonté et notre capacité à dégager des financements, sans avoir recours à l'emprunt nous permet d'investir aussi bien

pour les services que dans de nouveaux équipements pour notre commune.

>>> [Compte rendu du conseil municipal du 30 mars "spécial budget 2017"](#)

>>> [L'Écho 113](#)

Enregistrer